Annual Report

Film Review Board

Rapport Annuel

Commission de contrôle cinématographique

1987-1988

Ontario

89-05512/

December 21, 1988
The Honourable William Wrye
Minister of Consumer
and Commercial Relations
555 Yonge Street
9th Floor
Toronto, Ontario M5A 2H6

Dear Minister Wrye:

I am pleased to present to you the Annual Report for Theatres Branch for the fiscal year 1987-88, for tabling in the Legislature.

The report outlines the duties and responsibilities of the Ontario Film Review Board, under the mandate of the Theatre Act.

I appreciate the opportunity of providing this information on an important area of Ontario public service.

Sincerely,

Le 21 décembre 1988
L'Honorable William Wrye
Ministre de la Consommation et du Commerce
555, rue Yonge
9e étage
Toronto (Ontario) M5A 2H6

Monsieur le Ministre:

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de la Direction des salles de cinéma pour l'exercice 1987-88, afin qu'il soit déposé à l'Assemblée législative.

Ce rapport décrit les tâches et les responsabilités des membres de la Commission de contrôle cinématographique de l'Ontario aux termes du mandat de la Loi sur les salles de cinéma.

J'ai ainsi le privilège de fournir des informations sur un secteur important des services publics de l'Ontario.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

La présidente de la Commission de contrôle cinématographique de l'Ontario,

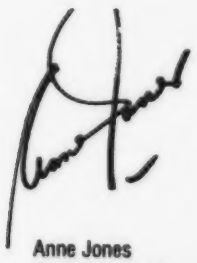

Anne Jones
Chair/La présidente

Contents

Introduction 4
Day-to-day operations 5
Year in review 6
Screenings in 1987/88 7
Financial statement 1987/88 8
The classification system 8
Chair's biography 10
Members of the Film Review Board 11
History of the Film Review Board 15

Table des matières

Introduction 4
Les activités quotidiennes de la Commission 5
L'exercice 1987-1988 en revue 6
Les projections en 1987-1988 7
Les états financiers de 1987-1988 8
La classification 8
La présidente de la Commission 10
Les membres de la Commission 11
L'historique de la Commission 15

Introduction

Acting under the authority of the Ontario *Theatres Act*, the Ontario Film Review Board classifies and approves films publicly exhibited and distributed in the province.

Members classify films into four categories: Family, Parental Guidance, Adult Accompaniment and Restricted. To help viewers in making informed choices about films suitable for their family viewing, the board may also issue short descriptive information pieces, such as "Not recommended for children," which must appear in advertisements.

Using standards set out in the *Theatres Act's* regulations, Review Board members may choose not to approve a film in its entirety or may require certain eliminations before the film is approved for distribution.

All information related to the decisions of the Review Board is freely available, not only to the distributor but to the public as well. Summary reports prepared for each film bear the signatures of all board members who participated in a decision, and indicate the reasons behind their ruling. When a decision is not unanimous, the reports state the specific reasons that the minority differed.

Review Board members are appointed by the Lieutenant Governor through an order-in-council, and report to the legislature through the Minister of Consumer and Commercial Relations. Their work is governed by both statutory and regulatory obligations and standards under the *Theatres Act*.

Introduction

Créée en vertu de la *Loi sur les salles de cinéma*, la Commission de contrôle cinématographique de l'Ontario classe et approuve les films projetés dans les salles publiques et distribués en Ontario.

Tous les films sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes : Pour tous (F), Surveillance parentale recommandée (PG), Accompagnement adulte (AA) et Réservé aux adultes (R). Cependant, pour aider les gens à choisir, en meilleure connaissance de cause, le film qu'ils verront en famille, la Commission a parfois recours à des expressions descriptives du genre "Déconseillé aux enfants", qui doivent obligatoirement accompagner les publicités.

Les membres de la Commission, qui se basent sur les critères stipulés dans les règlements afférents à la Loi, peuvent refuser d'approuver le film dans son intégrité et exiger certaines coupures avant d'en autoriser la distribution.

Les distributeurs et le public ont la possibilité de connaître le pourquoi des décisions de la Commission. Elle publie un rapport sommaire sur chaque film dans lequel elle expose clairement sa position et également, lorsqu'une décision n'est pas prise à l'unanimité, les raisons précises de la minorité. Les rapports sont signés par tous les membres de la Commission qui ont pris part à la décision.

Les membres de la Commission, qui sont nommés par décret du lieutenant-gouverneur, sont tenus de satisfaire aux obligations et aux exigences réglementaires et légales prévues par la loi. La Commission relève de l'Assemblée législative par l'intermédiaire du ministre de la Consommation et du Commerce.

Day-to-day operations

The Ontario Film Review Board, subject to regulation, can approve, prohibit and regulate the exhibition of film in Ontario. It also has the mandate to classify films in accordance with the classifications set out in the *Theatres Act*.

In carrying out its role, the Review Board considers each film in its entirety and takes its overall character and integrity into account. In addition, community input concerning film standards is continually sought and considered by board members.

Under the *Theatres Act*, film distributors have the right to appeal Review Board decisions. When a request for an appeal is received, the board's chair sets up a new viewing panel of members which has not yet seen the film. Distributors not satisfied with the appeal panel's decision may take the case to the Ontario divisional court.

The Review Board operations are open to visitors, in keeping with its philosophy of open decision-making and public accountability. Media representatives and students are frequent visitors during screenings in Toronto.

In addition, the chair, along with other Review Board members, regularly accepts speaking engagements in various Ontario communities and participates in media interviews.

To find out why any film received a particular rating, the public can consult copies of the classification reports kept on file in the ministry's Consumer Information Centre, 555 Yonge St., Toronto, Ont., M7A 2H6.

Activités quotidiennes

La Commission est habilitée par la Loi et les règlements y afférents à approuver, interdire et réglementer la projection de films en Ontario. Elle a également reçu pour mandat de les répertorier à l'aide de la classification stipulée par la Loi.

Dans ce but, la Commission tient compte de la nature et de l'intégrité de chaque film en entier. Elle s'efforce de toujours recueillir l'avis du public sur les normes cinématographiques et d'en tenir compte avant de prendre une décision.

Aux termes de la *Loi sur les salles de cinéma*, les distributeurs de films ont le droit d'interjeter appel des décisions de la Commission, auquel cas, sur réception de la demande, la Commission organise une nouvelle projection en présence d'un nouveau jury. Si les distributeurs ne sont toujours pas d'accord avec cette nouvelle décision, ils peuvent renvoyer l'affaire devant la Cour divisionnaire de l'Ontario.

Fidèle à sa philosophie basée sur la transparence et l'obligation de rendre des comptes au public, la Commission accepte naturellement la présence de visiteurs. Journalistes et étudiants assistent fréquemment aux projections de la Commission à Toronto. La présidente a aussi donné plusieurs entrevues à la presse et, avec d'autres membres de la Commission, a fait plusieurs déclarations dans différentes localités ontariennes.

Les personnes qui désirent savoir pourquoi un film a été classé dans telle ou telle catégorie peuvent consulter le rapport correspondant au Centre d'information des consommateurs du ministère, au 555, rue Yonge, Toronto, Ont., M7A 2H6.

The year in review

During the year, changes were made to the Review Board's classification guidelines, following a thorough review process. As part of the review, the information piece "Not suitable for children" was changed to "Not recommended for children," and the information piece "Sex Film" was changed to "Adult Sex Film."

There were also changes in the Review Board's internal guidelines. In response to community input, films containing subject matter of social or documentary significance may now be classified Adult Accompaniment, even though they may contain intense scenes or subject matter of an extreme nature, such as war.

On the other hand, films glamorizing violence will no longer be considered for the Adult Accompaniment category, in response to parental concerns.

In September 1987, Review Board members assisted Toronto's Festival of Festivals, making themselves available on a flexible work schedule to review festival films. As a result, films for the festival were approved without delay. All films submitted were approved without eliminations.

The *Theatres Act* contains a provision calling for a director to administer its regulations, including theatre safety and licensing of projectionists. Until January 1988, the director was also the chair of the Review Board.

On Jan. 7, 1988, two positions were created when an amendment formally separated the Review Board and the Ministry of Consumer and Commercial Relations' theatres section. The theatres section reports to the director of the ministry's Entertainment Standards Branch, while the Review Board is chaired independently.

In 1987, three new Review Board members were appointed: Torontonian Lin Armstrong, Mary Martinello of Windsor, and Willie Campos of Oakville.

Other changes in 1987-88 were largely procedural. The new Policy and Procedures manual was completed, and now forms a valuable guide for new members.

L'exercice en revue

L'examen approfondi des directives concernant la classification des films a entraîné une certaine refonte de celles-ci au cours de l'exercice. On a ainsi modifié certaines expressions descriptives, dont "Ne convient pas aux enfants", devenue "Déconseillé aux enfants", ainsi que l'expression "Film sexuel", devenue "Film sexuel adulte".

À l'insistance du public, la Commission peut maintenant classer les films à portée sociale ou documentaire dans la catégorie "Accompagnement adulte", même s'ils contiennent des scènes violentes ou traitent d'un sujet extrême comme la guerre. Par contre, les films qui glorifient la violence ne rentreront plus dans cette catégorie, de nouveau à la demande des parents.

En 1987, les membres de la Commission, conscients des besoins du festival, ont travaillé de façon à éviter les délais au programme prévu. En effet, aucun des films n'a été en retard au programme. Tous les films soumis à la Commission ont été approuvés sans aucune coupure.

La *Loi sur les salles de cinéma* prévoit la nomination d'un directeur responsable de l'administration des règlements y afférant, y compris la déliverance des permis et l'inspection des salles de cinéma. Jadis, le directeur ainsi nommé était en même temps président de la Commission de contrôle cinématographique.

Mais depuis le 7 janvier 1988, ces deux fonctions sont remplies indépendamment, grâce à des modifications portant réforme à la *Loi sur les salles de cinéma*, qui ont entériner la séparation de la Commission et de la Section des salles de cinéma du ministère de la Consommation et du Commerce. Désormais, le directeur de la Direction des normes relatives aux divertissements publics est responsable de la Section des salles de cinéma, tandis qu'une présidente dirige les activités de la Commission de contrôle cinématographique.

En 1987, trois nouveaux membres de la Commission furent accueillis: M^me^ Lin Armstrong de Toronto, M^me^ Mary Martinello de Windsor, et M. Willie Campos de Oakville.

Les autres modifications qui ont été apportées en 1987-1988 concernaient principalement les règles de procédure, notamment l'achèvement du nouveau manuel de politiques et procédures, guide fort utile pour les nouveaux membres.

Screenings in 1987/1988

In 1987/88 the Review Board reviewed 2,996 films by screening and documentation. Less than one per cent required eliminations, while two per cent were not approved for showing in Ontario. Some of these were later revised by the distributor and approved.

The board also reviewed 6,282 pieces of related film advertising.

The percentage of approved films, videos and documentation broke down as follows: Family 15 per cent; PG 37 per cent; AA 11 per cent; and Restricted 14 per cent. Film festivals accounted for a further 22 per cent of films classified. Of these, 21 per cent were in the "Adult Audiences" category while one per cent were classified as "Approved for all audiences." The board screened 30 films on appeal, and 16 appeals were granted in the distributor's favor.

Les projections en 1987-1988

En 1987-1988, la Commission a passé en revue 2 996 films (projection et documentation), en a censuré moins d'un pour cent et a refusé son accord dans 2% des cas. La Commission a également visionné 6 282 extraits de films visant à en faire la publicité.

Les pourcentages de films, bandes vidéo et comptes rendus de films approuvés se répartissent comme suit: Pour tous (15%), Surveillance parentale recommandée (37%), Accompagnement adulte (11%) et Réservé aux adultes (14%). A cela s'ajoutaient les films présentés au festival, soit 22% des films classés au total, 21% dans la catégorie pour adultes et 1% sans distinction. La Commission a entendu 30 appels et rendu 16 décisions en faveur des distributeurs.

Financial statement

Revenue	1987/88
Licences	$ 523,300
Film/video classification	246,100
TOTAL REVENUE	769,400

États financiers

Recettes	1987/1988
Permis	523 300 $
Classification des films/ bandes vidéo	246 100
TOTAL DES RECETTES	769 400 $

The classification system

The classification system used in Ontario is set out in the *Theatres Act*.

The law requires that Review Board members consider each film in its entirety and take into account the general character and integrity of each film before classifying and approving it.

Family: a film with this classification is appropriate for viewing by people of all ages.

Parental Guidance: the board believes parents should exercise discretion in permitting their children to view this film.

A PG classification means the film may contain a limited portrayal of non-graphic violence, brief nudity in a non-sexual context, limited embracing in a loving context and the occasional use of mild expletives.

In general, a PG classification is a warning to parents that while unaccompanied children will be admitted to the theatre, the film's contents may not be suitable for all children. The Review Board advises parents to exercise discretion in considering this category for their children.

Adult Accompaniment: viewing of this film is restricted to people 14 years of age or older or to people younger than 14 when accompanied by an adult.

Le Système de classification

La Commission a pour mandat de mettre en application la *Loi modifiée sur les salles de cinéma* ainsi que les règlements y afférant.

Les membres de la Commission classent et approuvent les films ainsi que le matériel publicitaire associé aux films projetés dans les salles publiques de l'Ontario. La Loi prévoit que chaque film soit considéré dans son intégralité pour des fins de classification.

Pour Tous (F): Les films de cette catégorie conviennent aux personnes de tout âge, sans restriction.

Surveillance parentale recommandée (PG): Les films classés dans cette catégorie ne sont peut-être pas convenables pour tous les enfants – c'est aux parents d'en décider.

Les enfants peuvent assister seuls à la projection de ces films. Toutefois, il s'agit de films plus sérieux que ceux de la catégorie "Pour tous".

En effet, les films de la catégorie Surveillance adulte recommandée pourraient contenir des scènes de violence, des jurons occasionnels, des scènes limitées d'affection amoureuse, ou de la nudité dans un contexte non-sexuel.

Accompagnement adulte (AA): Les personnes âgées de moins de 14 ans ne seront pas admises à la représentation des films classés dans cette catégorie à moins d'être accompagnées d'un adulte.

En général, ces films ne sont pas recommandés aux jeunes de moins de 14 ans. Toutefois, la Commission considère que c'est aux parents d'en décider.

Expenditures	1987/88
Salaries and wages (permanent staff)	462,300
Benefits	84,700
Direct operating expenses and per diems	732,200
TOTAL EXPENDITURES	1,281,200

Dépenses	1987/1988
Salaires et traitements (personnel permanent)	462 300 $
Avantages sociaux	84 700
Dépenses d'exploitation directes*	732 200
TOTAL DES DÉPENSES	1 281 200 $

*y compris les modalités des membres de la Commission

The AA classification serves as a stronger warning to parents. Films classified AA are not recommended for most younger children but the final decision is left to the parent.

Such films may contain limited nudity and sexual involvement, coarse or offensive language, or violent, prolonged hand-to-hand combat.

Restricted: viewing of this film is restricted to persons 18 years of age or older.

A Restricted classification indicates that the content of the film is for audiences aged 18 and over. Restricted films may contain graphic portrayals of violence, torture, abuse or horror. They may contain full frontal nudity and simulated sexual activity.

Information pieces

The short, one- to three-word information pieces which appear in some film advertisements provide additional information about film content. Information pieces currently in use include "Brutal Violence," "Frightening Scenes," "Nudity" and "Not Recommended for Children."

Les films de cette catégorie contiennent parfois des scènes violentes de combat corps à corps, des scènes restreintes d'actes sexuels ou de nudité, ou un langage vulgaire.

Réservé aux adultes: Seules les personnes âgées de 18 ans ou plus seront admises à la représentation d'un film de la catégorie "Réservé aux adultes".

Les films de cette catégorie pourraient contenir des scènes explicites de violence, de torture, ou d'horreur; de la nudité intégrale; ou des actes sexuels simulés.

Brins d'information

Ces brins d'informations sont de courtes descriptions allant jusqu'à huit mots, tels "Déconseillé aux enfants", "Nudité", "Violence brutale" ou "Scènes effrayantes". Ils fournissent des renseignements supplémentaires sur le contenu des films, et figurent souvent dans les annonces publicitaires.

Chair

Prior to her appointment as Review Board Chair in August 1986, Anne Jones completed five terms as regional chairman of the Hamilton-Wentworth Region.

She has also served as deputy mayor and alderman of the city of Hamilton, and was honored as Woman of the Decade by the Hamilton Status of Women Committee, in 1980, for contributing to the community and being a role model to young women. In addition, Mrs. Jones was honorary chairman for the International Year of the Disabled Committee in Hamilton.

She holds an honorary diploma from Mohawk College, and is past chairperson, Ontario Municipal Employee's Retirement System Board; past vice-chairperson of the GO Transit Board; and past member of the Board of Governors of McMaster University.

Mrs. Jones' business experience includes the insurance industry. As an independent agent with Canada Life, she was the winner of the John Tory Gold Medal, awarded to students of the chartered life underwriter course who obtain the highest standing in Canada in a three-year period.

La présidente

Avant d'être nommée présidente de la Commission, Anne Jones a rempli cinq mandats à la présidence de la municipalité régionale de Hamilton-Wentworth et a également exercé les fonctions d'adjointe au maire et de conseillère municipale de Hamilton.

En 1980, Mme Jones a été nommée "femme de la décennie" par le comité de Hamilton sur la condition féminine pour sa participation à la vie communautaire et l'exemple qu'elle donne aux jeunes femmes. Elle fut aussi présidente d'honneur du comité de l'année internationale des personnes handicapées de Hamilton.

Mme Jones est titulaire d'un diplôme honorifique du collège Mohawk. Parmi ses anciennes fonctions, citons celle de présidente de la Commission du régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, vice-présidente du conseil du réseau GO et membre du conseil d'administration de l'université McMaster.

Elle a aussi fait carrière dans l'industrie de l'assurance. Courtière pour la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, elle a reçu la John Tory Gold Medal, médaille décernée aux étudiants en assurance-vie qui ont obtenu les meilleurs résultats pendant leurs trois années d'études.

Members of the Film Review Board

On average, each member views films during two or three days of each month. In addition, members are appointed to represent diverse community viewpoints. Liaison with community groups and organizations is a major component of board members' duties.

While Review Board members base their decisions on the regulations of the *Theatres Act*, they are also expected to temper their decisions with an awareness of community standards. This flexibility is reflected in the fact that not all board decisions are unanimous.

Vice-chairs

Donna Fairey, a Castleton mother of two, is past chairman of the Northumberland Newcastle Board of Education and a former journalist.

Elizabeth Gomes is a Toronto resident and business owner. She is active in a wide range of community affairs, and is a knowledgeable spokesperson on women's issues.

Aldo Maggiorotti hosts a radio show. He lives with his wife in Toronto, and is a retired booker and office manager formerly with Warner Brothers Distributing (Canada) Limited.

Sara Waxman is a weekly newspaper columnist and TV spokesperson. In addition, she is a food and travel writer with three cookbooks to her credit. She is active in her community, and lives in Toronto with her husband and two children.

Mary Adachi works as a free-lance book editor, and lives in Toronto. She has also worked as a librarian and market researcher.

Carlos Adam is the president of his own firm in Toronto. He is active in community activities in York West, including fund-raising activities. He is married and has three children.

Les membres de la Commission

Tous les membres de la Commission réservent en moyenne deux à trois jours par mois pour la projection de films. Les membres de la Commission sont nommés de façon à refléter des points de vue très divers, et la communication avec les groupes et organismes communautaires constituent l'une des fonctions essentielles des membres.

Si les membres de la Commission se rapportent à la *Loi sur les salles de cinéma* pour prendre leurs décisions, ils sont également censés tenir compte des grands principes auxquels adhère la collectivité dans laquelle ils vivent. C'est d'ailleurs à cause de cette souplesse que les décisions ne sont pas toutes prises à l'unanimité.

Vice-présidents(es)

Mère de deux enfants, **Donna Fairey**, qui vit à Castleton, a été présidente du Conseil scolaire de Northumberland Newcastle et journaliste.

Elizabeth Gomes, qui vit à Toronto, est présidente de sa propre firme. M^me^ Gomes est active au sein de la collectivité, et elle est porte-parole pour la condition féminine.

Animateur d'une émission radiophonique, **Aldo Maggiorotti**, maintenant à la retraite, était comptable et chef de bureau auprès de Warner Brothers Distributing (Canada) Limited. Il est marié et habite à Toronto.

Auteure de trois livres de cuisine et d'un éditorial hebdomadaire, **Sara Waxman** se produit à la télévision, écrit des articles sur la cuisine et les voyages, et oeuvre au sein de la collectivité. Elle habite à Toronto avec son mari et ses deux enfants.

Mary Adachi travaille à titre indépendant dans l'édition à Toronto. Elle a été autrefois bibliothécaire et chargée d'études de marché.

Carlos Adam, qui est père de trois enfants et vit à Toronto, est membre actif d'organismes communautaires de York ouest. Il organise souvent des collectes de fonds, et est président de sa propre entreprise.

Anda Ausma Alexander is a former Canada Manpower counsellor, and former hostess and producer of the community TV program *Timmins Today*. She is a string player with the Timmins Symphony Orchestra, and is the co-founder of the former Timmins Arts Council. Ms. Alexander speaks Spanish and Latvian and is working to become fluent in French. She is married and has two children.

Lin Armstrong is a former director of the National Board of ACTRA (Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists). She is now a communications consultant. Ms. Armstrong is a professional actress.

Henriette Asch is a music teacher at the Royal Conservatory of Music, University of Toronto. Active in the Toronto General Hospital foundation, she is married and has two teenage children.

Sirio Bacciaglia, who has retired from Inco Limited, is currently chairman of the Land Division and Committee of Adjustments of the Regional Municipality of Sudbury. He is also an executive member of the Ontario Association of Committees of Adjustment and Consent Authorities. He is president and chairman of Casa Bella Senior Citizens Apartments in Sudbury.

Bruce Bennett is a Guelph househusband caring for two young children.

Willie Campos is a real estate broker. He lives in Oakville, where he is active in the community, in particular as a volunteer for the Canadian Cancer Society.

Dorothy Christian is a Toronto resident and was one of the organizers of the Native Business Summit held in Toronto in June, 1986. She is a native Canadian of the Shuswap-Okanagan Nation, and is committed to aboriginal issues. She is past president of the Native Canadian Centre of Toronto and is currently a full-time student at the University of Toronto.

James Coombs is a former sales executive active in community and industry projects. He helps raise funds for the Junior Achievement Awards program, the United Way and other organizations.

Anda Ausma Alexander est mariée et mère de deux enfants. Elle parle l'espagnol et le letton et lit et comprend le français. Ancienne conseillère auprès de Main-d'oeuvre Canada, elle est aussi ancienne animatrice et productrice d'émissions de télévision communautaires. M^me^ Alexander joue du violon avec l'orchestre symphonique de Timmins et est co-fondatrice du Conseil des arts de Timmins.

Lin Armstrong fut la première vice-présidente de la Society for the Recognition of Canadian Talent, Lin Armstrong est l'ancienne directrice nationale de l'Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists (ACTRA). Lin Armstrong est actrice et représentante communautaire.

Henriette Asch est mère de deux adolescents et professeur de musique au Royal Conservatory of Music. Ses engagements communautaires comprennent la fondation du Toronto General Hospital.

Sirio Bacciaglia, ancien employé de Inco Limited, est président du Comité de morcellement des terres et du Comité de dérogation de la municipalité régionale de Sudbury. Il est très actif au sein de la collectivité.

Bruce Bennett, qui habite à Guelph, est un homme au foyer qui s'occupe de deux jeunes enfants.

Willie Campos habite à Oakville. Il est un bénévole très actif au compte de la Société du cancer.

Dorothy Christian, qui habite à Toronto, s'est occupée d'organiser le Sommet des affaires autochtones en 1986 à Toronto. Bénévole active auprès du Native Canadian Centre de Toronto, elle en fut la présidente. Elle est actuellement étudiante à plein temps à l'université de Toronto. Membre de la nation Shuswap-Okanagan, elle s'intéresse à toutes les questions autochtones.

James Coombs, ancien directeur des ventes, habite à Willowdale. Il est marié et père de quatre enfants. Actif au sein de la collectivité et du secteur privé, M. Coombs s'occupe de collectes de fonds pour Junior Achievement, Centraide et d'autres organismes.

Malcolm Craven, paysagiste, est membre du Conseil des arts de North York. Il s'est occupé d'organismes de jeunesse et a été responsable d'un foyer de jeunes garçons.

Donald J. Flowers est conseiller en relations publiques à Toronto et a de l'expérience dans le domaine des arts de la scène et des médias et des arts plastiques. Il est membre actif de plusieurs organismes communautaires.

A Willowdale resident, he is married and has four children.

Malcolm Craven is a member of the North York Arts Council, and is himself a landscape artist. He has been involved in youth organizations and was the warden of a boys' home for three years.

Donald J. Flowers is a Toronto public relations consultant with experience in the performing, visual and media arts. He is active in community organizations.

Marie-Paul Gallop is self-employed in the advertising industry. She is a Toronto resident, and is active, through her two young children, in a variety of community and school activities.

Pauline Joyal is immediate past chairperson of the Ottawa Branch of the Save the Children Fund and also sits on the fund's National Board. She is a board member of the Ontario Social Development Council, and is a social worker by profession. She is married and has three children.

Irene Keroglidis is a part-time bookkeeper and secretary who is active in Toronto's Greek community. Mrs. Keroglidis has three teenage children.

Andrew D.P. Krempulec is a university graduate in film production. He currently works as a free-lance assistant film editor in Toronto.

Marcelle Lean is a Richmond Hill resident who holds degrees in French, English and Chinese, a master's degree in French Literature and a master's degree in English. Her background includes teaching, acting, translation and writing.

Bernice Mallory has lived in Ontario for the past 16 years, but her background includes years spent in Paris, France, and Vancouver. She is active in a variety of community activities, and is the mother of three children. She is a director of the Mission Air Transportation Network.

Mary Martinello is a volunteer for Hospice Charities in the Windsor area. She is a free-lance model and former store owner. She is married, and the mother of a teenager.

Marie-Paule Gallop est publiciste indépendante et habite à Toronto. Elle participe à diverses activités scolaires et communautaires. Elle est mère de deux enfants.

Pauline Joyal est l'ancienne présidente de la section d'Ottawa de l'Association canadienne d'aide à l'enfance, et membre du conseil d'administration du Conseil de développement social de l'Ontario. Elle est mariée et mère de trois enfants. Elle est travailleuse sociale de profession.

Irene Keroglidis est comptable et secrétaire à temps partiel et oeuvre au sein de la communauté grecque de Toronto. Elle est mère de trois adolescents.

Andrew Krempulec a un diplôme en réalisation de films. Il est actuellement aide-monteur indépendant à Toronto.

Marcelle Lean, qui est mère de trois enfants habite à Richmond Hill. Elle a des diplômes en français, anglais et chinois ainsi que deux maîtrises en littérature française et anglaise. Elle a fait du théâtre, de la traduction, de l'enseignement aux niveaux secondaire et universitaire, et est l'auteure de plusieurs publications.

Bernice Mallory a vécu à Paris, en France, et à Vancouver avant de s'installer en Ontario il y a seize ans. Mère de trois enfants, elle est fort active dans la collectivité. Elle est l'une des directrices du Mission Air Transportation Network, un organisme de bienfaisance.

Mary Martinello est une bénévole active dans la région de Windsor. Mariée, et mère d'un adolescent, elle était autrefois mannequin et propriétaire d'un magasin.

Howard B. Matthews est le président de la firme Salome Bey Enterprises Limited de Toronto. Il est le gérant de la chanteuse Salome Bey, et il est ancien propriétaire d'un restaurant. Il possède beaucoup d'expérience en marketing.

Susan Patrick est écrivain. Ancienne bibliothécaire, elle est diplômée en études cinématographiques, et habite à Toronto.

Robert Payne qui est annonceur et commentateur de nouvelles depuis 20 ans à la chaîne radiophonique CKEY, écrit un article hebdomadaire pour le journal communautaire des Noirs et des Antillais intitulé Share. Il rédige des articles à la pige pour le Toronto Sun et Excellence Magazine. Il est ancien membre du Conseil économique de l'Ontario.

Howard B. Matthews is president of Salome Bey Enterprises Limited in Toronto. He is the personal manager of entertainer Salome Bay, and a former restaurateur with extensive marketing experience.

Susan Patrick is a writer living in Toronto. She is a former librarian, and has an honors degree in film.

Robert Payne has been a news broadcaster/commentator with CKEY radio in Toronto for the past 20 years. He writes a weekly column for *Share*, a newspaper focusing on the black and Caribbean community. He also contributes freelance columns to the *Toronto Sun* and *Excellence* magazine. He is a past member of the Ontario Economic Council.

Joshua J.Y. Soh is a student minister living in Toronto. He is ex-officio director of the Viaduct Theatre, University of Toronto. He is married with two children.

Alex Starkman is a retired motion picture projectionist. He is married and lives in Toronto.

Alan Toff is an art historian, consultant, teacher and cultural tours courier. A former actor, he still gives dramatic readings in the community.

Umesh Vijaya has extensive experience as a film and television producer and director. He is also editor/publisher of the *Canadian Times of India* and of a Hindi news magazine, *Sangam*. He lives with his wife and two children in Toronto. In addition he is the founding president of NATAC (North American Theatre Academy of Canada).

Maurice Yacowar teaches film at Brock University, reviews films for the *St. Catharines Standard* and has written books on Woody Allen, Mel Brooks, Alfred Hitchcock and Tennessee Williams.

Joshua J.Y. Soh, marié et père d'un enfant, habite à Toronto. Ancien directeur du Viaduct Theatre, il est étudiant en théologie.

Ancien projectionniste de films, **Alex Starkman** est marié et habite à Toronto.

Allan Toff, qui vit à Toronto, est historien de l'art, conseiller, enseignant et guide de visites culturelles. Ancien acteur, M. Toff donne aussi des séances de lectures d'oeuvres dramatiques.

Umesh Vijaya, qui est rédacteur en chef/éditeur du Canadian Times of India et du magazine d'actualité hindi intitulé "Sangam", habite à Toronto avec sa femme et ses deux enfants. Il a une grande expérience de producteur et de metteur en scène de films et d'émissions de télévision. M. Vijaya est le président fondateur de NATAC (North American Theatre Academy of Canada).

Maurice Yacowar est professeur d'études cinématographiques à l'université Brock et assure la critique cinématographique du St. Catherines Standard. Il a écrit des livres sur Woody Allen, Mel Brooks, Alfred Hitchcock et Tennessee Williams.

History of the Film Review Board

The Ontario Film Review Board began as a three-member panel appointed under the *Theatres and Cinematographers Act* of 1911. Since then it has constantly evolved to meet the challenge of a burgeoning film industry and changing public tastes and mores.

Many of the concerns of the times are reflected in the Review Board's history. In 1927, Ontario required 20 cuts in the short feature, *The Great Train Robbery*, including close-ups of the U.S. post office insignia and of "Old Glory."

In the early 1930s, the *Theatres and Cinematographers Act* required theatre owners to use fire-resistant materials in the construction of new theatres. Children were permitted to attend matinee performances unaccompanied, although a "matron" had to be present in the halls.

In 1936, there were two categories of film, "Universal" and "Adult." The original regulation stated, "No picture of an immoral or obscene nature or depicting a crime or reproducing a prize fight shall be exhibited."

Ontario's first drive-in theatre, the Stoney Creek, opened on Aug. 30, 1946.

Throughout the 1950s and 1960s, more changes were introduced and the *Theatres and Cinematographers Act* became the *Theatres Act*. Amendments introduced in 1975 extended the act's jurisdiction to all methods (including videotape) of reproducing moving pictures exhibited for gain or public viewing.

In 1981, the classification system was expanded to the current four-category system. Full-time public servants serving on the Review Board were replaced by citizen appointees.

Public hearings and consultations preceded major amendments to the *Theatres Act* in 1984. In December of that year, the Censor Board became the Ontario Film Review Board.

Bill 184 was passed to extend jurisdiction of the board to include the regulation of videotapes rented or sold through retail outlets, for use in the home. In the 1987-88 fiscal year, video retailers submitted videos to the board for classification on a voluntary basis.

On Aug. 25, 1986, Anne Jones was appointed the first citizen chair of the Ontario Film Review Board.

L'historique de la Commission

Depuis sa création en 1911, lorsque ses trois membres étaient nommés en vertu de la loi de 1911 intitulée *Theatres and Cinamatographers Act*, la Commission de contrôle cinématographique de l'Ontario n'a cessé d'évoluer pour relever les défis d'une industrie naissante et s'adapter aux goûts et aux moeurs du public.

L'histoire de la Commission illustre bien souvent les préoccupations de l'époque. En 1927, l'Ontario décide de couper 20 scènes du court métrage "L'Attaque du train postal", y compris des gros plans sur le brassard des postiers américains et de la Bannière étoilée.

Au début des années 30, les propriétaires de salles de cinéma étaient tenus par la loi d'équiper toute nouvelle salle de matériel ignifuge. Les enfants avaient la permission de venir tout seuls aux matinées, mais une "surveillante" devait se trouver dans la salle. En 1936, il existait deux types de films, les films dits universels et les films pour adultes. Les premiers règlements ne manquaient d'ailleurs pas de rappeler qu'aucun film de nature immorale ou obscène, comprenant un crime ou un combat professionnel ne serait présenté.

Le premier ciné-parc, le Stoney Creek, a ouvert le 30 août 1946.

Les années 50 et 60 ont vu d'autres changements et l'adoption de la *Loi sur les salles de cinéma* pour remplacer l'ancienne *Theatres and Cinematographers Act*. En 1975, on élargissait la portée de la Loi à tous les moyens de reproduction (y compris les bandes vidéo) des films payants et des films projetés dans les salles de cinéma.

C'est en 1981 que naissait la classification en quatre catégories que l'on connaît aujourd'hui et que la Commission, jusqu'alors composée de fonctionnaires à temps plein, passait aux mains du public.

La réforme de la *Loi sur les salles de cinéma* en 1984 a été précédée d'une série d'audiences publiques et de consultations. En décembre de cette année, la Commission de censure devenait la Commision de contrôle cinématographique de l'Ontario.

Le 25 août 1986, M^me^ Anne Jones de Hamilton (Ontario) a été le premier membre du public à être nommé à la présidence de la Commission de contrôle cinématographique de l'Ontario.

For further information about the classification system and the *Theatres Act*, please write to:
The Ontario Film Review Board,
1075 Millwood Rd.,
Toronto, Ont., M4G 1X6.

To obtain copies of the brochure on film classification, please write or call: Consumer Information Centre, Ministry of Consumer and Commercial Relations, 555 Yonge St., Toronto, Ont., M7A 2H6. Telephone: (416) 963-1111 or toll free 1-800-268-1142. Users of the TTY/TTD lines should call (416) 963-0808.

Pour de plus amples renseignements, ou pour obtenir des exemplaires d'une brochure sur la classification, veuillez vous adresser au:

Centre d'information des consommateurs
Ministère de la Consommation et du Commerce de l'Ontario
555, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M7A 2H6
(416) 963-1111 ou sans frais, le 1-800-268-1142. Si votre indicatif régional est le 807, téléphonez à Toronto à frais virés. Les personnes utilisant des appareils pour malentendants (ATME) doivent composer le (416) 963-0808.

Vous pouvez aussi vous adresser à la:
Commission de contrôle cinématographique de l'Ontario
1075, rue Millwood
Toronto (Ontario)
M4G 1X6

ISSN 0843-6355
03/89 1M